



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Programme de Coopération suisse en **Haiti** 2022–2024



Table de matières

Préface	3
1. Analyse du contexte	5
2. Objectifs de la politique extérieure de la Suisse en Haïti	7
3. Résultats obtenus jusqu'à présent par la Suisse	9
4. Implications pour la stratégie 2022 - 2024	11
5. Priorités, objectifs et théorie du changement	13
1. Gouvernance locale et renforcement de la résilience de la population et des institutions	13
2. Développement économique résilient aux chocs	13
6. Gestion de la mise en œuvre du programme	15
7. Pilotage stratégique	16
Liste des annexes	
Annexe 1: Scénarios et adaptation de la stratégie	18
Annexe 2: Cadre des résultats	20
Annexe 3: Système de monitoring de la stratégie	27
Annexe 4: Planification financière du programme de coopération	28
Annexe 5: Carte	29
Annexe 6: Abréviations	30

Préface



Le Parlement suisse a adopté la stratégie de coopération internationale 2021-2024 qui prévoit une réorientation de la concentration géographique de la coopération bilatérale au développement dans quatre régions prioritaires: Europe de l'Est, Asie, Afrique du Nord et Moyen-Orient et Afrique Subsaharienne. Cette décision intervient à un moment où Haïti est particulièrement touché par une grande fragilité politique et les effets dévastateurs du tremblement de terre d'août 2021. C'est pourquoi, et conformément à sa tradition de partenariat et de solidarité, la Suisse veillera à ce que le retrait progressif de la coopération bilatérale au développement soit effectué de manière responsable. La grande fragilité du contexte haïtien et les énormes besoins humanitaires ont incité la coopération suisse à maintenir une présence en Haïti avec un Bureau de programme humanitaire au-delà du retrait de la coopération bilatérale en Amérique latine.

Le nouveau programme de coopération 2022-2024 en Haïti s'oriente donc de plus en plus vers les besoins humanitaires les plus urgents et vers une reconstruction durable. L'objectif général du programme consiste à atténuer la fragilité et la vulnérabilité de la société haïtienne et à répondre aux besoins des populations les plus précarisées pour tendre vers

une société plus résiliente. Les domaines d'intervention de la stratégie de coopération 2018-2021 sont reformulés afin de favoriser les synergies entre les programmes existants de l'aide humanitaire et de la coopération au développement à travers deux priorités thématiques:

- 1: «Gouvernance locale et renforcement de la résilience de la population et des institutions»
- 2: «Développement économique résilient aux chocs»

Le programme de coopération 2022-2024 annonce des principes de travail clairs en mettant un accent particulier sur l'appropriation des programmes par les acteurs haïtiens, sur le renforcement du nexus entre aide humanitaire et coopération au développement ainsi que sur le travail au niveau local comme levier principal de changements. Le dialogue pour le renforcement de la coordination de l'aide sera poursuivi avec les différents acteurs – bailleurs de fonds, État et société civile – afin de contribuer à l'atteinte des objectifs et de valoriser les résultats reconnus de la coopération suisse en Haïti.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Patricia Danzi
Directrice générale



1. Analyse du contexte

Haïti traverse des moments difficiles et les crises auxquelles le pays fait face sont nombreuses et profondes. Le contexte haïtien est fragile sur le plan social, économique, politique et environnemental. Malgré cette situation – voire même au vu de son ampleur – les actions humanitaires et de développement contribuent à améliorer significativement la vie d’une population haïtienne de plus en plus vulnérable.

Les habitants s’appauvrissent, l’accès aux services de base est limité et l’insécurité alimentaire sévit. Plus de 6 millions d’Haïtiens, soit environ 50% de la population, vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 2,41 dollars par jour; plus de 2,5 millions de personnes se retrouvent dans une extrême précarité avec un revenu inférieur à 1,23 dollar par jour¹. L’accès aux services sociaux de base et leur utilisation constituent un défi majeur pour Haïti. Les services d’approvisionnement en eau potable et assainissement (EPA) ne font pas exception. Malgré les progrès notables enregistrés au cours des 25 dernières années, 95% des ménages urbains s’approvisionnent en eau de boisson auprès d’une source améliorée comparativement à 60% des ménages ruraux². Ces données illustrent parfaitement les disparités entre milieu rural et milieu urbain en matière d’accès aux services EPA. La malnutrition aigüe atteint les 6% et la malnutrition aigüe sévère a dépassé le seuil d’urgence de 2% fixé par l’Organisation mondiale de la santé (OMS)³. Au début de l’année 2021, il a été estimé que 4,4 millions de personnes, dont 1,9 million d’enfants, seraient en insécurité alimentaire classant Haïti comme l’un des pays ayant le taux le plus élevé d’insécurité alimentaire dans le monde⁴. Plusieurs causes structurelles parmi lesquelles la faiblesse de la gouvernance locale et l’insuffisance budgétaire expliquent en partie cette réalité.

Par ailleurs, le taux d’inflation des prix à la consommation se rapproche des 20%⁵. Les pénuries d’essence sont de plus en plus nombreuses. La détérioration du monde des affaires positionne le pays en 179^{ème} position sur les 190 places attribuées par la Banque mondiale⁶.

Les crises politiques s’enchaînent. L’assassinat du Président haïtien Jovenel Moïse, en juillet 2021, crée un vide institution-



nel de plus. L’exécutif, désormais monocéphale, a à sa tête un Premier ministre dont la nomination n’a pas été ratifiée. La Cour de cassation n’a plus de président. Le Parlement est caduc depuis janvier 2020. L’organisation d’élections générales, prévues jusqu’à nouvel ordre pour 2022, et la restauration des pouvoirs, s’imposent comme voie de sortie en vue de renforcer les institutions, lutter contre la corruption et prioriser le développement. Toutefois, la prochaine période électorale laisse présager une exacerbation de la fragilité et de la violence.

Haïti est fortement exposé aux aléas naturels tels que les ouragans, les inondations et les tremblements de terre. À cela viennent s’ajouter la faible gouvernance, la pauvreté ainsi que le manque de contrôle au niveau des constructions. Par conséquent, le pays est classé à haut risque par rapport aux désastres naturels⁷.

Le tremblement de terre du 14 août 2021, qui a frappé le sud d’Haïti, affiche des dommages économiques estimés à 2 milliard de dollars US (soit l’équivalent de 15 % du PIB d’Haïti en 2019) selon le PDNA (Post-Disaster Needs Assessment) publié par le gouvernement haïtien. La période de relèvement nécessaire pour faire face à ces dommages économiques est

1 Investir dans l’humain pour combattre la pauvreté, Banque mondiale (2012)

2 Enquête sur la mortalité, morbidité et l’utilisation des services (EMMUS-VI)

3 Enquête SMART, OMS (2020)

4 Coordination nationale de sécurité alimentaire (IPC 2020)

5 Banque de la République d’Haïti (décembre 2020)

6 Doing Business Indicators, Banque mondiale (2020)

7 RISK INFORM, Commission européenne, 2022

quant à elle évaluée à environ 65-75 ans⁸. Avec plus d'un demi-million de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, 323 millions de dollars US sont nécessaires, selon le plan de réponse humanitaire de 2021/2022 et l'appel d'urgence lancé par OCHA suite au séisme.

Les défis en matière de droits humains en Haïti sont également nombreux. De graves lacunes persistent aussi dans l'administration de la justice et de l'état de droit. L'usage illégal de la force par des agents de l'État, les arrestations arbitraires par des agents de la Police nationale d'Haïti, le traitement cruel, inhumain et dégradant de la population carcérale en sont des preuves. Selon l'ONU, l'espace moyen par détenu est de 0,7 mètre carré par personne. Par ailleurs, les cas de violences sexuelles contre les femmes et les filles sont très répandus, avec au minimum 250 viols par 100'000 habitants commis chaque année à travers le pays. Les allégations de menaces et d'intimidation à l'égard des journalistes, défenseuses et défenseurs des droits de l'homme sont également à signaler.

Ces défis se sont évidemment accrus avec la Covid-19. Les conséquences réelles de la pandémie restent difficiles à analyser. La fiabilité des statistiques nationales est assez précaire et le nombre de tests effectués limité. Selon les informations disponibles, les infections par le virus restent maîtrisées en termes de prévalence et de létalité. Cependant, la pandémie a mis en évidence les failles du système sanitaire haïtien ainsi que le faible niveau d'investissements en matière de santé. Les restrictions des mouvements et l'arrêt quasi total de l'économie pendant plusieurs semaines ont sans doute affaibli davantage le pouvoir d'achat d'une partie de la population.

Les contingences décrites ci-dessus touchent particulièrement les femmes. Selon les Nations unies, 54% des personnes en besoin d'aide humanitaire sont des femmes⁹. Par ailleurs, la représentation des femmes dans les instances dirigeantes et dans les espaces de décision reste faible. Bien que les femmes représentent 52% de la population, elles occupent moins de 30% des postes au niveau des délégations départementales (29%), des vices-délégations (28%) et des mairies (25%)¹⁰.

Depuis la dernière stratégie de coopération 2018-2021, le contexte général s'est détérioré. La prolifération des gangs et la recrudescence des cas d'enlèvements et d'assassinats soutiennent un climat d'insécurité et engendrent des déplacements de la population hors des communautés, voire au-delà des frontières nationales. Par ailleurs, des zones de non-droit se développent notamment au niveau de la région métropolitaine à Martissant, Cité-Soleil, Bel-Air ou encore Croix-des-Bouquets. Les difficultés au niveau de Martissant limitent en général l'accès et l'approvisionnement de la population du Grand Sud ainsi que les déplacements vers la capitale. La péninsule sud de l'île est non seulement une zone géographique prioritaire de

la coopération suisse en Haïti (cf. annexe 5) mais également une zone qui a été fortement touchée par le tremblement de terre, des tempêtes tropicales et les difficultés en termes d'accès. Il reste cependant possible de travailler à l'échelle locale, notamment hors de la capitale, et d'enregistrer des résultats à travers le renforcement de la bonne gouvernance.

Le manque de moyens en termes de réduction des risques de désastres à l'échelle nationale va de pair avec l'absence de préparation. Les impacts sociaux, écologiques et économiques sont élevés en cas d'inondation, de séisme ou de raz de marée. Des élans de solidarité au sein de la société haïtienne accompagnent souvent la reprise des activités agricoles, commerciales et la reconstruction autonome des logements. Toutefois, les acteurs du développement et de l'aide humanitaire ainsi que les instances étatiques ont un rôle à jouer en vue d'une meilleure mise en œuvre des efforts en cas de crise. La prise en compte des leçons apprises reste donc primordiale dans le cadre des éventuelles crises à venir.

La fragilité du contexte haïtien à tous les niveaux présente un défi important pour le programme de coopération 2022-2024. Avec une diaspora importante et influente, une population jeune, y compris des jeunes bien formés, le pays possède toutefois multiples leviers prometteurs. Sa culture riche et haute en couleur, célébrée et reconnue sur place comme à l'étranger, constitue également un atout à valoriser. La trajectoire historique du pays évoque non seulement des moments clés pour le monde comme l'abolition de l'esclavage et l'indépendance, mais aussi des périodes fastes, qui ont notamment forgé sa réputation de Perle des Antilles. Ayiti (son nom en créole), qui signifie étymologiquement «terre haute, terre montagneuse», possède des caractéristiques au potentiel considérable en termes de tourisme, mais aussi de développement de niches dans certaines chaînes de valeur, à l'instar de celle du cacao. Par ailleurs, la gouvernance au niveau des territoires offre un avenir aux possibilités multiples. Elle est un outil clé en vue de l'amélioration de la résilience¹¹ des systèmes et des communautés.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le désengagement progressif de la Suisse en matière de coopération bilatérale au sein de la région Amérique latine et Caraïbes. Néanmoins, en raison de l'étendue des besoins, sur la base du mandat universel de l'aide humanitaire, et indirectement à travers son engagement multilatéral, la Suisse maintiendra une présence après 2024 en Haïti avec un Bureau de programme humanitaire.

La clôture des programmes de coopération bilatérale exigera une stratégie de sortie responsable avec une réorientation vers l'aide humanitaire.

8 Global Rapid Damage Evaluation Report, GFRDD

9 Aperçu des besoins humanitaire – cycle de programme 2021, UN OCHA

10 Rapport PNUD, La représentativité des femmes dans la gouvernance locale en Haïti, 2020

11 Capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux risques, de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base (UN ISDR 2009)

2. Objectifs de la politique extérieure de la Suisse en Haïti



Les relations diplomatiques entre la Suisse et Haïti remontent à l'établissement en 1957 d'une représentation consulaire convertie en ambassade en 2007. Au fil des années, la Suisse s'est progressivement engagée en Haïti. Des liens se sont tissés par le biais de la coopération bilatérale au développement. En 2010, suite au tremblement de terre qui a ravagé Port-au-Prince, la population suisse a fait preuve de solidarité envers Haïti, notamment à travers des dons pour la Chaîne du Bonheur. Le Conseil fédéral (gouvernement suisse) a engagé plus de 30 millions de CHF dans des actions visant la reconstruction d'Haïti. Par la suite, la durabilité des programmes a été mise au cœur de la stratégie de coopération.

Aujourd'hui, la Suisse occupe la sixième place en tant que donateurs après les États-Unis, le Canada, la France, l'Espagne et l'Union européenne. Elle devance désormais l'Allemagne (qui a mis un terme à sa coopération en 2020) et le Japon. Le

Fonds monétaire international, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et les Nations unies restent aujourd'hui les principaux partenaires du pays.

En dépit d'une aide publique au développement (APD) d'environ 1 milliard de CHF par an, le bilan de l'aide internationale reste mitigé. Les résultats sont difficilement perceptibles et Haïti demeure le pays le plus démuné de l'hémisphère occidental. Les critiques des parties prenantes locales augmentent. L'APD représente 10,2% du PIB alors que la part des transferts de la diaspora vers Haïti représente 32,6% et les investissements directs étrangers 1,1% (2018).

La Suisse bénéficie d'une très bonne image dans le pays et auprès des acteurs du développement et de l'aide humanitaire. Elle est reconnue comme une coopération efficace, inclusive, impartiale, proche des populations et innovante. Elle maintient

un dialogue constant tant au niveau multinational que national et local. Sa proximité avec la réalité du terrain, y compris dans des zones reculées, est souvent relevée comme un de ses avantages comparatifs. Le dialogue institutionnel multilatéral lui permet de se positionner et de renforcer sa stratégie de plaidoyer. Par ailleurs, la Suisse parvient à travailler sur le moyen et le long terme, tout en étant capable de réagir efficacement dans des délais souvent très courts, notamment en cas d'urgence. Elle contribue également, de manière active, au mécanisme de coordination de la coopération internationale mis sur pied par le gouvernement haïtien.

La réorientation de la Suisse en matière de coopération internationale d'ici à 2024 prévoit un désengagement des programmes bilatéraux en Amérique latine et aux Caraïbes, et donc en Haïti. Cette décision, prise par le Parlement, résulte d'une analyse des besoins au niveau régional et tient compte des intérêts de la Suisse et de la valeur ajoutée de sa coopération internationale. Les lignes directrices régionales Amérique latine et Caraïbes 2021-2024 ont donc été élaborées afin de garantir un désengagement à la fois progressif et responsable.

Dans le cadre de la sortie de la coopération bilatérale, l'Ambassade de Suisse en République d'Haïti sera transformée en Bureau de programme humanitaire d'ici mi-2023 et les programmes bilatéraux en cours s'achèveront fin 2023. L'engagement de la Suisse se poursuivra tout de même en Haïti en 2024 et au-delà avec le Bureau humanitaire. Par ailleurs, les ONG suisses, fortes de nombreuses années d'expérience sur le terrain, continueront d'être présentes en Haïti. D'autres instruments, comme la coopération multilatérale à l'échelle régionale et internationale, ou encore les programmes d'aide humanitaire soutiendront la présence suisse en Haïti. Celle-ci se concentrera sur les questions de réponse d'urgence, de réduction des risques et de renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles, de paix et sécurité, de droits humains, de prospérité ainsi que de durabilité.

Compte tenu de la stratégie de coopération internationale suisse 2021-24, la pérennité des résultats obtenus sera un des objectifs prioritaires de ce programme. Il s'agira de renforcer l'empreinte historique de la Suisse dans la région à travers les interventions menées en Haïti.



3. Résultats obtenus jusqu'à présent par la Suisse

La coopération suisse en Haïti priorise la place des acteurs locaux dans le cadre de ses interventions. Elle favorise la proximité avec les populations à travers ses Bureaux de projets directs à Jacmel et Port-Salut. Avec une approche territoriale stratégique, elle priorise le Grand Sud, soit les départements du Sud, du Sud'Est et de la Grand'Anse, comme zone d'intervention géographique prioritaire (cf. annexe 5).

La dernière stratégie de coopération 2018-2021 était articulée autour de trois domaines thématiques: **gouvernance locale, agriculture et sécurité alimentaire, emploi et développement économique**. Ces axes ont été renforcés par les thèmes transversaux suivants: droits humains, genre et réduction des risques de désastres. En dépit du contexte qui compromet la pérennité des résultats obtenus, la coopération suisse parvient à apporter une contribution positive au pays. De nombreux effets concrets sont en effet constatés.

Résultats obtenus

Les interventions du domaine **Gouvernance locale** contribuent à une meilleure compréhension de la gouvernance territoriale par les acteurs locaux. Elles facilitent la création de réseaux novateurs entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé. La gouvernance au niveau de l'eau potable et de l'assainissement (EPA) est une des réussites qui a permis à plusieurs municipalités de renforcer leurs rôles et d'asseoir leur autorité. Elles participent aujourd'hui à la mise en œuvre efficace des travaux de service EPA améliorant ainsi l'accès aux services de la population. Par ailleurs, **80 organisations de la société civile**, y compris des réseaux, ont participé à des formations pour développer des compétences techniques et opérationnelles afin de mieux s'impliquer dans les prises de décision et la gestion des affaires publiques locales. Les acteurs locaux de trois communes du département du Sud'Est, se sont engagés dans **l'intégration des risques dans des processus d'aménagement de leurs territoires** et le renforcement de leur système décentralisé de préparation et réponse. Cela se fait à travers des activités de sensibilisation et des outils pour une meilleure gestion des constructions et des infrastructures de prévention. Les familles touchées par l'ouragan Matthew en 2016 dans le département du Sud, ont reconstruit leurs habitats à partir de techniques mieux

adaptées aux séismes et aux cyclones et amélioré leur accès à l'eau. Les 320 maisons bâties selon une approche locale de construction améliorée nommée TCLA¹² ont résisté suite au séisme du 14 août 2021. Certaines communes mettent également en place des mesures de préparation aux urgences selon les contingences naturelles de leurs territoires. Quatre abris collectifs construits avec l'appui de la Suisse ont permis aux populations de trouver refuge notamment lors du passage de l'ouragan Grace. Avec l'accord et le support du ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC), un modèle pilote d'abris communautaires pour les zones reculées a été développé pour fournir une protection en cas de tempêtes. De plus, l'appui au décret pour l'instauration d'une Direction générale de la protection civile (DGPC) et aux politiques publiques en matière de protection sociale est un exemple concret de réussite.

Les interventions du domaine **Agriculture et sécurité alimentaire** permettent de réaliser un travail de fond avec les organisations paysannes agricoles et les coopératives à l'échelle locale. Les programmes de cet axe thématique permettent de renforcer la gouvernance agricole au niveau de 19 communes des départements du Sud et de la Grand'Anse et de créer des conditions favorables à la productivité. Des initiatives ciblées (**jardins créoles**) ont permis aux acteurs locaux, tant individuels qu'institutionnels, de renforcer leur sécurité alimentaire et de construire un réseau dynamique d'économie locale. Les services agricoles sont désormais plus accessibles aux exploitants. **25'550 producteurs (dont 35% de femmes)** ont accès à au moins un service agricole. L'accessibilité contribue à une augmentation des revenus des producteurs et à une amélioration de leur sécurité alimentaire. Les capacités des organisations paysannes sont renforcées au niveau de la chaîne de valeur des semences. Ces dernières se sont regroupées pour produire de manière artisanale des semences en quantité en vue de la commercialisation et du stockage stratégique pour répondre aux éventuels chocs naturels. Les travaux sur l'autonomisation des femmes ont favorisé leur implication dans la gestion des ressources et des exploitations familiales. L'intégration du secteur privé dans la plateforme de gouvernance de la filière cacao concourt aux résultats

¹² TCLA = Technique de construction locale améliorée

visés en rapport à l'accès des producteurs aux marchés plus rémunérateurs. La stratégie d'intervention dans cette filière cacao a permis aux producteurs de créer un environnement résilient qui adresse la question des changements climatiques.

Les jeunes et les femmes ont été intégrés dans cette filière et des partenariats de recherche ont été développés avec des institutions scientifiques, aux niveaux national et international. Cette intégration leur permet d'augmenter leurs connaissances au sujet des systèmes agroforestiers adaptés aux changements climatiques.

Les interventions du domaine **Emploi et développement économique** ont pour objectif de répondre aux besoins de la population. Elles sont alignées sur les politiques publiques définies par l'État haïtien dans le domaine de la protection sociale et de la formation. Les résultats obtenus sont liés à l'appui direct aux ménages dans le cadre duquel les bénéficiaires peuvent valoriser les formations reçues. **5'210 personnes (dont 25% de femmes)** ont été formées sur les bonnes pratiques de construction et 270 d'entre elles insérées sur le marché de la construction. Par ailleurs, **3'607 familles ont reçu des transferts de cash** pour faire face à la pandémie sur une période de 4 mois. Les programmes de ce domaine ont aussi contribué au développement d'une politique nationale pour la protection sociale en Haïti, même si les conditions susceptibles de permettre l'ancrage institutionnel de ce processus ne sont pas toutes réunies. Néanmoins, une amélioration de la résilience et de l'inclusion sociale au niveau des zones d'interventions a été observée. La place des femmes dans les métiers a connu un début de valorisation conformément à la **promotion de l'équité de genre et d'inclusion sociale**. En exemple, l'accès des femmes aux chantiers de la construction s'est amplifié et les femmes bénéficiaires ont vu leur autonomie renforcée.

Résultats hors-portefeuille

En termes d'aide d'urgence, la Suisse a déployé une mission d'urgence SET¹³ au sud du pays suite au séisme du 14 août 2021. Dix réservoirs temporaires d'eau potable permettant de desservir un total de **100'000 personnes** ont été installés. Des bâches pour 2'700 familles ont été remises aux autorités communales pour distribution. Cette mission a mené à bien

son intervention en étroite collaboration avec le Bureau de projets directs du sud. La présence d'une équipe déjà sur place et de stocks disponibles a représenté un grand avantage comparatif. La réponse d'urgence a pu être exécutée en prélude des synergies futures possibles entre l'aide humanitaire et le développement dans le cadre du relèvement et de la reconstruction.

Leçons apprises

Suite à une analyse des résultats obtenus, plusieurs leçons ont pu être tirées. L'importance de favoriser certaines zones géographiques d'intervention en misant sur une meilleure coordination des actions en est une des plus importantes. L'approche territoriale permet en effet de contribuer à une augmentation des synergies entre les différents programmes financés par la Suisse et à une amélioration significative des résultats.

L'approche ascendante préconisée (*bottom-up*), visant la mise en œuvre des programmes confiés aux ministères sectoriels, n'est malheureusement pas toujours acceptée par ces derniers. Elle est généralement complexe et les résultats ne sont pas visibles à court terme. Cependant, les jalons posés par cette approche alternative pourraient constituer une nouvelle stratégie pour le développement local et régional.

Par ailleurs, au niveau des programmes, il s'avère essentiel de combiner formation et participation au dialogue politique, avec des contributions tangibles. Cette double approche est indispensable pour susciter l'intérêt et l'adhésion des acteurs en termes de gouvernance à l'échelle des municipalités. Pour ce faire, il est important de faire preuve de flexibilité dans le cadre de l'appropriation des méthodes et des outils par des acteurs locaux ne disposant pas toujours de compétences adéquates. Par exemple, dans le domaine agricole, l'obtention de résultats en matière de gouvernance des chaînes de valeur a nécessité un étroit accompagnement, qui consistait à stimuler l'intérêt des autorités et des acteurs locaux (organisations paysannes agricoles, coopératives, secteur privé) et à concrétiser des engagements formels.

¹³ Sofort Einsatz Team (SET) = équipe humanitaire d'urgence

4. Implications pour le programme de coopération 2022 - 2024



Le désengagement progressif de la coopération bilatérale suisse intervient à un moment où les dysfonctionnements politiques, l'insécurité et les perturbations dues aux catastrophes naturelles se multiplient. Cela aura inévitablement un impact au niveau des synergies recherchées entre les bailleurs internationaux. Ces éléments compromettent les progrès réalisés en matière de développement par l'ensemble des partenaires de l'aide publique au développement, et risquent également de nuire à leur durabilité. La planification de la sortie responsable de la coopération bilatérale en Haïti et l'orientation vers l'aide humanitaire sont les principaux défis du programme de coopération 2022-2024.

Les programmes de développement de la Suisse en Haïti se sont généralement inscrits dans une perspective de long terme. En ce sens, les programmes, qui ont pour la plupart débuté vers 2018, auraient dû s'étendre jusqu'à 2030. L'interruption prévue intervient donc très tôt dans les processus

d'apprentissage programmés. Les délais de mise en œuvre sont relativement courts. Les décisions à prendre aujourd'hui sont certes difficiles, mais elles s'avèrent nécessaires afin d'enregistrer des résultats durables. En parallèle, les besoins humanitaires croissants et la grande vulnérabilité de la population face aux désastres naturels justifient le choix de maintenir une présence orientée principalement vers l'humanitaire en Haïti.

En conséquence, les interventions devront donc renforcer le lien entre les résultats escomptés et les ressources disponibles; favoriser la coordination entre les donateurs en utilisant les mécanismes en place dans le pays (tout en se focalisant sur les domaines d'intervention du programme de coopération); et systématiser les programmes en vue de la redevabilité (interne et mutuelle).

Les enseignements tirés des expériences passées et des évaluations externes et internes ont permis de définir le pro-



gramme de coopération 2022-2024. Ainsi, afin de maintenir des relations positives au-delà de 2024, quatre principes de travail sont au centre de ce désengagement progressif de la coopération bilatérale:

- 1) la **consolidation** des acquis;
- 2) l'**institutionnalisation des programmes** ou leur **reprise par des partenaires** (*phasing over*);
- 3) le renforcement du **triple nexus humanitaire/développement/paix** et;
- 4) le **maintien des acteurs au centre** des processus de transfert et d'apprentissage. Il convient donc de conserver les interventions les plus adaptées pour répondre en priorité aux besoins humanitaires puis d'adresser les défis en matière de développement et de promotion de la paix. Par exemple, la contribution suisse au Peace Building Fund (PBF)¹⁴ pour Haïti s'inscrit dans cette lignée.

Sachant que le développement durable ne sera possible que s'il est **inclusif et participatif**, la Suisse veillera à renforcer l'inclusion sociale et la gouvernance locale afin de ne laisser

personne de côté (selon l'approche *Leave No One Behind*, LNOB). Cela implique d'avoir recours à la grande palette d'instruments disponibles en matière d'aide humanitaire ainsi que de coopération bilatérale et multilatérale pour travailler de manière flexible et adaptée en Haïti.

Les défis étant de taille, le succès du désengagement progressif dépend en grande partie de la mobilisation du personnel local et des partenaires qui doivent bénéficier d'une communication claire et d'échéances réalistes.

Au cours de la période 2022-2024, la réduction du personnel sera graduelle. Une première réduction relativement faible coïncidera avec la transformation de l'Ambassade en Bureau de programme humanitaire à mi-2023. Une deuxième réduction plus marquée signera la clôture des programmes de coopération bilatérale à fin 2023. Le personnel administratif et financier sera maintenu pour assurer un bouclage administratif de qualité, avant une dernière réduction au deuxième semestre 2024 (cf. annexe 9). Afin de garantir la sortie responsable de la coopération bilatérale suisse et d'assurer la continuité de la présence suisse dès mi-2023 et au-delà de 2024, le programme sera géré de manière flexible. Pour maintenir un personnel capable, motivé et à même de promouvoir les résultats de la coopération bilatérale, l'approche adoptée sera humaine et concertée, notamment à travers un soutien à la formation et une bonne communication.

¹⁴ Le Peace Building Fund est un instrument financier utilisé par l'ONU pour maintenir la paix dans les pays où un conflit violent risque d'éclater ou sévit déjà.

5. Priorités, objectifs et théorie du changement

Le programme de coopération 2022-2024 continuera d'appuyer les stratégies nationales en cours inscrites dans le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH). Les interventions seront ciblées et permettront de prioriser la résilience des populations. Le triple nexus sera renforcé pour plus d'efficacité. L'approche nexus suggère une utilisation intégrée des instruments – tant bilatéraux que multilatéraux – d'aide humanitaire et de coopération au développement. Cette intégration est définie par la DDC comme «l'application simultanée d'instruments dans le même contexte afin d'augmenter, d'entrelacer efficacement et de fonctionner en synergie pour améliorer les résultats pour la population ciblée à court, moyen et long terme».

L'objectif général du programme consiste à atténuer la fragilité et la vulnérabilité de la société haïtienne et à répondre aux besoins des populations les plus précarisées pour tendre vers une société plus résiliente, juste et équitable. Les domaines d'intervention de la stratégie de coopération 2018-2021 seront redimensionnés afin de favoriser les complémentarités et les synergies entre les programmes existants de l'aide humanitaire et de la Coopération Sud à travers deux priorités thématiques: Gouvernance locale et renforcement de la résilience de la population et des institutions; Développement économique résilient aux chocs.

Les complémentarités et les synergies entre les programmes existants seront mis à profit dans une logique de nexus. Ils tiendront compte de la valorisation des acquis de la coopération suisse et des potentiels du contexte haïtien.

1. Gouvernance locale et renforcement de la résilience de la population et des institutions

Objectif: «Les collectivités territoriales – autorités locales et société civile – ont les capacités humaines et financières de développer, protéger et reconstruire leurs communautés et, ensemble, contribuent au renforcement de la résilience de la population.»

Théorie du changement: Si la participation citoyenne et la bonne gouvernance des collectivités territoriales et des chaînes

de valeur agricoles sont renforcées, et si le système de gestion des risques et des désastres et la capacité des institutions aux niveaux local et national sont renforcés. Alors, la desserte des services publics et de conseil agricole continuera à s'améliorer, les institutions seront plus résilientes, les risques de catastrophe pourront être identifiés et évalués et les populations urbaines et rurales adopteront des mesures de prévention efficace. Parce que les autorités locales et la société civile auront amorcé une dynamique de cohésion sociale et que le gouvernement aura mis en place des structures départementales fonctionnelles qui soutiennent les structures locales.



Au niveau de ce domaine d'intervention, la Suisse s'engage en matière de reconstruction, de décentralisation et de gouvernance au niveau de l'agriculture, de l'eau potable et de l'assainissement, et des risques de catastrophes. Elle cherche ainsi à atténuer les conséquences des désastres, assurer des services de base inclusifs et renforcer les institutions locales pour répondre aux besoins de la population.

Les actions réalisées dans la phase d'urgence suite au séisme du 14 août 2021 seront consolidées et inscrites dans une perspective de durabilité. Cela permettra de renforcer la mise en œuvre de l'approche nexus dans les phases de relèvement et de reconstruction institutionnelle, territoriale, sociale et économique.

2. Développement économique résilient aux chocs

Objectif: «Les Haïtiennes et les Haïtiens en milieu rural et urbain, y compris les ménages les plus pauvres, profitent de manière équitable d'un développement économique résilient aux chocs et ont accès à une protection sociale dans l'urgence.»

Théorie du changement: Si les programmes de formation professionnelle de qualité répondent aux demandes du marché du travail, et si le secteur agricole et celui de la construction

créent des emplois décents pour les femmes et les jeunes et, dans le même mouvement favorisent l'entrepreneuriat, et si les ménages les plus démunis bénéficient de mécanismes de promotion et protection sociales. **Alors** l'inclusion sociale et financière sera favorisée, la résilience et l'autonomie des populations vulnérables seront renforcées et l'insécurité alimentaire sera réduite. **Parce que** l'insertion socio-professionnelle des populations défavorisées et les programmes ciblés et efficaces de promotion et protection sociales favoriseront le développement socio-économique



Ce domaine d'intervention vise à renforcer les mécanismes de marché pour permettre aux producteurs de mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur locales et internationales. Il permet également d'agir pour favoriser l'insertion professionnelle et réduire la pauvreté. Les formations sont donc orientées sur les besoins variables du marché du travail et de l'inclusion financière. L'accent sera mis sur la création d'activités génératrices de revenu et sur la réduction de la fragilité socio-économique afin de favoriser le relèvement économique. La réhabilitation et la construction de logements ainsi que l'augmentation de la résilience des ménages face aux chocs et aux catastrophes naturelles seront priorisées. Les investissements en matière de formation professionnelle soutiendront des domaines précis en favorisant l'insertion professionnelle. Sur un autre plan, la question de protection et promotion sociales réactives aux

chocs sera prise en compte afin d'atténuer les risques liés à la dégradation du contexte. Au niveau du secteur agricole, le recadrage des programmes s'orientera vers le renforcement des institutions et la réduction de l'insécurité alimentaire.

Thèmes transversaux: la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des genres, la sensibilité aux conflits (CSPM) ainsi que la réduction des risques de catastrophes demeureront des thèmes appliqués à l'ensemble des activités de la Suisse en Haïti. La place des femmes dans les instances sectionnelles (échelon local au niveau des sections communales) sera privilégiée en vue de consolider leur autonomie financière. La résilience économique des populations les plus vulnérables sera accrue.

Au cas où des désastres toucheraient à nouveau Haïti, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine, et cela peu importe la zone géographique, la Suisse apportera une réponse selon la nature des besoins. À travers l'approche nexus, il sera possible de s'adapter rapidement et d'accorder l'aide d'urgence au relèvement et à la reconstruction. Par ailleurs, la Suisse poursuivra son engagement en faveur de la promotion de la culture et des arts en Haïti. Elle sera un gage de la valeur ajoutée de la coopération suisse qui valorise la diversité, le dialogue et l'inclusion.

Un budget de plus de 43 millions de CHF est prévu dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme de coopération sur une période de trois ans (2022-2024). Le budget relatif à la Coopération Sud sera progressivement réduit, notamment à travers une perspective de nexus développement/humanitaire (cf. annexe 4).

Budget annuel (en Mio CHF)	2021	2022	2023	2024	2025	Total 22-24
Coopération Sud, (dont Nexus 2021=3.8; 2022=0.4 ; 2023=0.3)	16.0	13.0	10.0	1.0	--	24.0
Aide humanitaire	7.7	7.1	6.5	5.9	6.0	19.5
TOTAL	23.7	20.1	16.5	6.9	6.0	43.5

6. Gestion de la mise en œuvre du programme

Le programme repose sur les principes de travail pour une sortie responsable issus des lignes directrices régionales Amérique latine et Caraïbes 2021-2024 et vise trois objectifs:

- 1)** gérer de manière réaliste et transparente un désengagement progressif à travers une réorientation vers l'aide humanitaire en communiquant clairement les décisions prises à l'ensemble des parties-prenantes;
- 2)** assurer la pérennité des résultats obtenus en renforçant l'institutionnalisation et les synergies avec d'autres projets de coopération bilatérale, régionale (BID, OEA) ou encore multilatérale (ONU, Banque mondiale, CICR, FICR) et;
- 3)** créer et/ou saisir les opportunités de reprise ou de co-financement des programmes par d'autres bailleurs.

Cette réorientation du désengagement progressif de la coopération bilatérale en Haïti contient un recadrage des projets et programmes existants. Il s'agit de renforcer la résilience aux chocs à travers un programme de coopération flexible permettant de réorienter les thématiques de développement, sécurité alimentaire et protection sociale vers l'aide humanitaire. Pour ce faire, les besoins les plus urgents de la population haïtienne seront pris en compte. Il restera également prioritaire de mettre l'accent sur les activités qui pourront potentiellement obtenir des résultats significatifs avant mi-2023 en vue de leur continuité et de leur reprise par d'autres partenaires (phasing over). La bonne mise en œuvre de ce programme dépendra toutefois de plusieurs paramètres y compris la disponibilité financière des autres organisations, leurs priorités et zones d'intervention, leurs critères d'éligibilité et surtout leur présence sur le terrain.

Un plan de communication sera mis en œuvre afin que les décisions prises, relatives au programme de sortie de la coopération bilatérale, à la transformation de l'Ambassade en Bureau de programme humanitaire et à la poursuite de l'engagement de la Suisse en Haïti, soient transmises de manière claire aux autorités, aux partenaires suisses et haïtiens, ainsi qu'aux autres bailleurs de fonds.

La pérennité des résultats obtenus sera facilitée par une capitalisation participative des acquis avec les partenaires de mise en œuvre. Cette méthode favorisera un processus d'appropriation



tion par les parties-prenantes haïtiennes aux niveaux local et national. Les acquis découlant des expériences accompagneront la mise en œuvre du programme de coopération.

Les résultats et les approches de la Suisse sont reconnus comme des facteurs de succès. Ils permettront à l'Ambassade et le futur Bureau de la DDC de sceller des alliances avec les bailleurs de fonds, y compris les multilatéraux, en vue de la reprise de certaines composantes de ses programmes.

7. Pilotage stratégique

Le programme part de l'hypothèse que l'évolution du contexte se rapprochera du scénario «continuité fragile» avec de potentielles périodes de dégradation (cf. annexe 1). Le contexte général continuera d'être analysé tous les six mois afin de prendre en compte ses implications pour les programmes, les partenaires et les plans de sécurité. Le suivi du contexte politique et sécuritaire global sera effectué par le management de l'Ambassade qui deviendra un Bureau de programme humanitaire dès mi-2023.

La responsabilité du pilotage et de la mise en œuvre du programme revient également au management sur place. La mise en œuvre profitera du savoir-faire et de l'expertise de l'ensemble de la DDC, dont l'humanitaire, les réseaux thématiques et les programmes globaux de la coopération suisse. Le monitoring se base sur le cadre de résultats et sur un système de suivi du programme de coopération (cf. annexe 3). Il est réalisé à partir:

- de l'analyse du contexte du pays en constante évolution;
- de la progression du désengagement et de l'intérêt des différents partenaires à prendre en charge les éléments des programmes financés par la DDC;
- du suivi du cadre des résultats et des constats faits sur le terrain;
- des discussions avec les mandataires et les communautés.

Les instruments internes d'appréciation et d'évaluation des contextes, des acteurs et des programmes y compris les missions de terrain et la matrice du cadre de résultats des effets du portefeuille suisse, du développement d'Haïti et des objectifs de gestion et de performance seront également utilisés pour nourrir ce monitoring.

Les rapports annuels permettent d'effectuer, avec les partenaires locaux et les opérateurs de mise en œuvre des programmes, un bilan participatif de l'avancement des programmes et de leurs contributions à la réduction de la fragilité et de la vulnérabilité. Ceux de 2022 et 2023 mettront l'accent sur les principaux aspects du processus de sortie tels la valorisation des acquis, la pérennité des résultats et les avancées en matière de transfert à d'autres acteurs. Un contrôle continu des processus en lien avec la clôture administrative et financière des projets aura lieu.

Ce pilotage stratégique placera la recherche des synergies et complémentarités en son centre. Il inclura l'ensemble des acteurs présents au niveau des territoires (les autorités étatiques, le secteur privé, la société civile, les partenaires suisses, etc.) afin de renforcer l'apprentissage relatif aux processus de développement. Le transfert et la gestion du savoir seront des outils clés en vue d'accroître la cohérence des interventions et de garantir leur pérennité.



Annexes



Liste des annexes

Annexe 1: Scénarios et adaptation de la stratégie

Annexe 2: Cadre des résultats

Annexe 3: Système de monitoring de la stratégie

Annexe 4: Planification financière du programme de coopération

Annexe 5: Carte

Annexe 6: Abréviations

Annexe 1: Scénarios et adaptation de la stratégie

(Évaluation faite en juin 2021 - Mise à jour effectuée en août 2021)

AMÉLIORATION	CONTINUITÉ FRAGILE	DÉGRADATION
SITUATION POLITIQUE		
Des élections générales sont organisées. Les trois pouvoirs redeviennent fonctionnels. L'indépendance du pouvoir judiciaire se dessine. Les enquêtes judiciaires liées aux assassinats des dernières années, y compris celui du président Jovenel Moïse, aboutissent. L'administration publique entreprend des réformes et gagne en efficacité. Des résultats sont visibles. La lutte contre la corruption devient une priorité réelle. La société civile s'organise et prend une place plus importante dans la vie publique en jouant son rôle d'interpellateur constructif.	La crise politique s'enlise suite à l'assassinat du président Jovenel Moïse. L'opposition et le pouvoir en place peinent à s'accorder notamment autour d'une stratégie de sortie de crise. L'organisation des élections se concrétise. L'équilibre des pouvoirs se restaure en partie. La politisation et la fragmentation de la société civile restent problématiques. De nouveaux blocages politiques voient le jour (choix du premier ministre, non-renouvellement du tiers du sénat, nomination et révocation arbitraires).	Le pays continue de faire face à des troubles politiques complexes. Les acteurs politiques sont de plus en plus divisés. Les trois pouvoirs restent dysfonctionnels. La transition dure longtemps. Le processus électoral tarde à être initié et conclu. De nouvelles crises politiques surgissent. La peur se mêle à la vie politique en raison de la recrudescence de l'insécurité et de l'impunité.
SITUATION ÉCONOMIQUE		
Le contexte socio-économique s'améliore suite à l'arrivée d'un nouveau gouvernement. La croissance s'accélère et avoisine les 4% par an. L'inflation et le taux de change de la gourde par rapport au dollar se stabilisent. Un plan de relance de l'économie est proposé. Le cadre légal des investissements étrangers est en cours de révision. Des projets à portée industrielle et touristique se multiplient. L'accès à l'électricité à un coût abordable est un nouveau vecteur de croissance économique. La production nationale est protégée. La gestion des finances publiques s'améliore. Le financement des processus de développement se partage entre les bailleurs de fonds et les autorités. L'aide publique au développement en faveur d'Haïti augmente avec des perspectives de développement durable.	La situation économique stagne. La gourde perd de la valeur. Les injections de la Banque de la République d'Haïti n'apportent pas de solutions sur le long terme. L'inflation annuelle se stabilise autour des 6%. Les pénuries d'essence sont de plus en plus courantes. Le secteur privé connaît des difficultés. Les pillages et les fermetures font partie de la réalité. Le manque de transparence et de probité caractérise la gestion des finances publiques. Les transferts de la diaspora et l'aide publique au développement restent une des principales sources de revenu du pays. Les investissements directs étrangers n'augmentent pas. L'économie peine à se redresser.	La situation économique du pays se détériore. Le pays traverse des crises humanitaires et politiques toujours plus profondes. La gourde ne cesse de se dévaluer par rapport au dollar et l'inflation s'accélère. Les pénuries d'essence se multiplient. Le climat des affaires n'est pas propice aux investissements. La balance commerciale est négative. Le niveau des exportations diminue. Le secteur touristique s'enfoncé encore plus. Les finances publiques sont au rouge. Les fonctionnaires ne perçoivent pas leur salaire sur une base régulière. L'aide publique au développement est en baisse. Certains partenaires se désengagent.
SITUATION SOCIALE		
La croissance démographique est mieux contrôlée. Les conditions de vie des ménages les plus vulnérables s'améliorent. Les budgets alloués à la santé et l'éducation augmentent. Ces domaines sont des priorités du gouvernement. Les mouvements migratoires vers l'étranger s'estompent. La Covid-19 est sous contrôle, la population se fait vacciner.	La croissance démographique reste forte (1,6 % en 2015) avec des écarts entre le milieu rural et le milieu urbain. La situation des ménages pauvres ne s'améliore pas. Le pouvoir d'achat reste faible. L'accès aux services sociaux de base reste difficile et restreint. Le phénomène de migration s'accroît en dépit des conditions migratoires sévères. Le bilan du tremblement de terre du 14 août 2021 est lourd. La reconstruction du grand sud est une priorité. Certains quartiers de la zone métropolitaine deviennent des zones de non-droit. Les cas de « peyi lòk » (pays bloqué) sont de plus en plus probables. Le gouvernement peine à lancer une véritable campagne de vaccination contre la Covid-19.	L'explosion démographique poursuit son cours. L'exode rural augmente. Les ménages s'appauvrissent. L'instabilité socio-économique frappe toutes les couches de la société. Les départs définitifs vers les pays étrangers augmentent. La fuite des cerveaux est inévitable. Les groupes les plus vulnérables sont les plus frappés. Encore plus de quartiers se transforment en zones de non-droit. Les cas de « peyi lòk » (pays bloqué) sont de plus en plus fréquents. Les nouveaux variants de la Covid-19 font un ravage. Les hôpitaux ne peuvent recevoir l'ensemble des personnes infectées. L'avenir est incertain.

AMÉLIORATION	CONTINUITÉ FRAGILE	DÉGRADATION
SÉCURITÉ		
Le renforcement des capacités de la police nationale porte fruit. Des tables de concertation entre la justice et la police sont créées. Des stratégies de démantèlement des gangs sont assorties de plans de réinsertion. Le désarmement est une des priorités du gouvernement.	Le contexte sécuritaire se détériore notamment en région métropolitaine. Les gangs prolifèrent. Les cas d'enlèvements et d'homicides sont de plus en plus fréquents. La police peine à protéger et servir la population. Le climat sécuritaire reste volatile.	La détérioration des conditions socio-économiques provoque des mouvements violents. Des tendances insurrectionnelles font leur apparition. Le manque de capacités au niveau de la police nationale est fortement ressenti. Les discussions autour du retour de forces armées étrangères sont sur la table. La capitale est enclavée avec ses principaux axes routiers sous contrôle des gangs. Les droits humains sont continuellement bafoués.
URGENCES / DÉVELOPPEMENT		
Les effets des désastres sont mitigés. Les interventions d'aide humanitaire et d'aide au développement sont complémentaires. Les parties-prenantes locales sont impliquées. L'État haïtien coordonne ces interventions de manière plus efficace. L'aide publique au développement prend une dimension plus programmatique en favorisant les fonds communs et les appuis budgétaires.	Les catastrophes naturelles surviennent régulièrement. En dépit des efforts enregistrés, la capacité de réponse des autorités reste faible. La Direction générale de la protection civile tente de coordonner les efforts en matière de gestion de crise. Le renforcement de structures étatiques demeure une priorité. Les partenaires techniques et financiers travaillent afin de mieux coordonner leurs interventions.	Les désastres naturels frappent encore le pays. Le tremblement de terre de magnitude 7.2 qui a frappé le sud laisse présager d'autres catastrophes. La vulnérabilité de la population haïtienne reste importante. Les autorités ont du mal à gérer les risques de catastrophes. Les actions des partenaires techniques et financiers apportent peu de résultat. L'aide publique au développement et l'aide humanitaire continuent à faire face à de nombreux obstacles. Le manque de coordination des actions reste flagrant.

Modalités d'intervention de la Suisse dans les différents scénarios

AMÉLIORATION	CONTINUITÉ FRAGILE	DÉGRADATION
L'implication des autorités haïtiennes (locales et nationales) et la coordination des interventions du côté des partenaires techniques et financiers permet à la Suisse de centrer sa stratégie de sortie pour les programmes bilatéraux (phasing out /phasing over) sur le transfert des programmes vers les acteurs locaux et étatiques et les partenaires externes. La durabilité souhaitée des efforts entamés ne se perd pas. Les acteurs de la société civile endossent un rôle clé en matière de suivi et de contrôle des activités.	Le Programme de Coopération 2022-2024 se base sur le scénario moyen «Continuité fragile» tout en anticipant une dégradation très probable du contexte. À travers sa gestion de programmes, la Suisse adapte sa stratégie selon la réalité sur le terrain	Les interventions s'orientent principalement vers l'humanitaire. Celles visant directement les communautés sont favorisées. Les volets structurels sont limités. Les acteurs restent importants mais leur place privilégiée au cœur des programmes de coopération est relativisée. La réponse aux crises humanitaires redevient plus traditionnelle. Les réponses d'urgence sont prioritaires. La durabilité et les attentes en matière de résultats deviennent secondaires.

Annexe 2: Cadre des résultats

Domaine d'intervention 1: Gouvernance locale et renforcement de la résilience de la population et des institutions		
Objectif de développement du portefeuille suisse: Les collectivités territoriales – autorités locales et société civile – ont les capacités humaines et financières de développer, protéger et reconstruire leurs communautés et, ensemble, contribuent au renforcement de la résilience de la population. SO 6 - Prévenir les catastrophes et assurer la reconstruction et la réhabilitation; SO 10 - Promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit et renforcer la société civile.		
(1) Effets du portefeuille Suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Effets de développement de Haïti
Effet 1 Les autorités locales (y compris au niveau du secteur agricole) améliorent leur gouvernance. Indicateurs 1.1 Nombre (#) d'autorités locales soutenues ont bénéficié de ressources budgétaires accrues dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement. (GOV_ARI_2). Baseline: À déterminer. Cible: 10. Source: Rapports mairies, PAGODE, REGLEAU. 1.2 Pourcentage (%) de la population satisfaite de la gouvernance (responsabilité, efficacité, engagement de la société civile) du secteur public au niveau local. (FCHR_TRI_4). Baseline: À déterminer. Cible: + 5%. Source: Enquête citoyenne. 1.3 Nombre (#) de mécanismes, espaces décisionnels de participation des producteurs-trices agricoles. Baseline: 0. Cible: 1 niveau national et 1 par département d'intervention. Source: Rapports PAGAL.	Le programme suisse contribue au développement d'une gouvernance locale dynamique entre des élus légitimes et une société civile organisée par le renforcement des pratiques de reddition de comptes autour de choix concertés et d'actions durables. Hypothèses - Les interactions entre la société civile et les élus locaux responsabilisent les acteurs quant à leurs devoirs (de rendre compte et de contribuer à la mise en œuvre des décisions collectives). - La participation des femmes aux espaces de décision est effectivement encouragée. - Les décisions prises par les collectivités territoriales prennent en compte les groupes plus vulnérables. - Les acteurs du secteur agricole disposent de mécanismes de gouvernance inclusive et participative des chaînes de valeur agroforestières. Risques - Le gouvernement central ne s'investit pas dans la décentralisation. - Le contexte d'urgence (climatique, politique, etc.) ralentit la mobilisation des acteurs, occupés à répondre à l'urgence.	Effet 1 Les autorités locales disposent des ressources humaines et matérielles pour fournir les services de base à la population de la commune. (Article 61-87 de la Constitution de 1987.) Indicateurs 1.4 Nombre (#) d'agences techniques locales départementales (ATLD) fonctionnelles, et mobilisation fiscale effective. Baseline: 0. Cible: 5. Source: Rapports MICT. 1.5 Un espace de dialogue politique fonctionnel et systématique entre les PTF et l'État sur les enjeux et le développement de la gouvernance locale. Baseline: 1 comité d'harmonisation du MICT dysfonctionnel. Cible: Une table sectorielle fonctionnelle sur la gouvernance locale. Source: Rapports des rencontres PTF/Gouvernement haïtien, Rapport PAGODE.
Effet 2 La participation citoyenne et la desserte des services publics (y compris les services agricoles) sont renforcées. Indicateurs 2.1 Nombre (#) de personnes participant et influençant la prestation de services publics, la prise de décision et les budgets dans leur localité. (GOV_ARI1). Baseline: À déterminer. Cible: 10 000 (parité F/H). Source: Rapports PAGODE, REGLEAU.	La gouvernance locale ne peut pas fonctionner sans une société civile informée, mobilisée et interpellatrice. Le programme suisse travaille au renforcement des pratiques de responsabilité et participation citoyenne. Hypothèses Les interactions entre la société civile et les élus locaux responsabilisent les acteurs quant à leurs devoirs (de rendre compte et de contribuer à la mise en œuvre des décisions collectives).	Effet 2 La société civile participe pleinement au processus de développement de la commune. (Guide méthodologique PCD/ PLDH 2012, ODD 6.5). Indicateurs 2.4 Nombre (#) de SAEP opérationnels, performants, inclusifs et redevables assurent l'accès transparent et de proximité aux services EPA. Baseline: 673. Cible: 700. Source: DINEPA.

2.2 Nombre (#) de personnes F/H ayant nouvellement accédé à un système d'eau et d'assainissement (WAT_ARI_2). Baseline: 40 500; F/H (52% de femmes). Cible: 45 000; F/H (55% de femmes). Source: Rapports REGLEAU. 2.3 Nombre (#) et pourcentage (%) de producteurs-trices (F/H) ont accès à des services agricoles qui répondent à leurs demandes. Baseline: 14 500 (28% de femmes) Cible: 25 000 (30% de femmes). Source: Rapports PAGAI, PPAH.	- Les producteurs-trices renforcent leurs capacités d'organisation, de réseautage, de plaider et développent des innovations agricoles. Les acteurs publics du secteur agricole prennent en compte les besoins et intérêts des producteurs-trices agricoles et des groupes les plus vulnérables. Les producteurs-trices agricoles disposent et adoptent des innovations agricoles et trouvent leurs productivités et leurs revenus augmentés. Risques - Bien que les organisations citoyennes soient dynamiques, surtout les réseaux d'organisations de femmes, ces organisations n'arrivent pas à s'imposer comme interlocuteurs dans les espaces de décision et de participation. - Manque d'intérêt des acteurs à collaborer et chercher ensemble des solutions agricoles.	2.5 Nombre (#) d'espaces de concertation autorités/ société civile formalisés. Baseline: Pas disponible. Cible: Un comité communal mixte dans 70 communes (50% des communes du pays). Source: DCT du MICT. 2.6 Évolution (%) de l'accès aux services agricoles au niveau national (volume et pourcentage). Baseline: a. Crédit agricole: 1,8% du portefeuille de crédit global national; Taux de croissance 0,05% l'an. b. Appui-conseil et intrants de qualité: < 90 000, 10 exploitations agricoles (Recensement Général Agricole 2012, MARNDR.) Cible: c. Crédit agricole, > 3% du portefeuille de crédit global national. d. Appui-conseil et intrants de qualité: >15% EA. Source: Données BRH, DID-FADQDI-IICA/ SYFAAH, KNFP.
Effet 3 Les systèmes de prévention, préparation et réponse aux crises sont renforcés et la résilience des communautés locales aux aléas naturels est renforcée. Indicateurs 3.1 Nombre (#) de collectivités territoriales qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformément aux stratégies nationales. (DRR_TRI_2). Baseline: 1. Cible: 6. Source: Rapports RRC / Reconstruction. 3.2 Nombre (#) de Xx mesures de mitigation mis en place dans Yy municipalités. Ww habitats individuels et collectifs reconstruits dans Zz municipalités. Baseline: Xx: 1, Yy: 1, Ww: 0, Zz: 0. Cible: Xx: 12, Yy: 6; Ww: 200, Zz: 3. Source: Rapports RRC / Reconstruction, PARHAFS. 3.3 Pourcentage (%) des petits-tes producteurs-trices (F/H) appuyées sont informées et ont mis en place des mesures d'adaptation et de mitigation pour réduire leur vulnérabilité environnementale (adaptation au changement climatique). Baseline: Pas disponible. Cible: Plus de 60% de producteurs-trices appuyées. Source: Rapports PAGAI, PROFISUD PAGODE, PAM, RRC.	Travaillant sur la gestion des risques de désastres à travers tous ses programmes et approches, la Suisse veut aider les autorités et la société civile à intégrer la gestion des risques dans leur fonctionnement normal. Hypothèses - La prévention et la gestion des risques sont intégrées dans toutes les décisions concernant les processus de développement y compris l'aménagement du territoire. - Existence d'un cadre national qui favorise la prise en compte réelle de la gestion du risque au niveau sectoriel (préparation/prévention, réponse). - Les municipalités se responsabilisent comme régulateur de la planification et le contrôle du développement des constructions et de l'aménagement de leurs territoires. Risques - Les autorités nationales sont réticentes quant à la mise en place du cadre légal sur la gestion des risques de désastres. - L'occurrence de catastrophes naturelles majeures compromet les acquis et pousse les autorités à définir de nouvelles priorités focalisées sur la réponse à l'urgence. - La dégradation des conditions socio-économiques des familles augmente la pression sur les ressources naturelles et les pratiques non respectueuses de l'environnement.	Effet 3 Les collectivités locales dans les zones classées à haut risque assurent l'intégration des risques dans les processus de planification et de reconstruction selon les directives du Système national de gestion des Risques et des Désastres. (Source : PNLH 2012, PSDH, sous-programme 1.1.3). Indicateurs 3.4 Nombre (#) de communes qui disposent de plans d'urbanisme et de plans d'aménagement rural avec intégration du zonage des zones à haut risque naturel. Baseline: 18. Cible: 58. Source: Données du CIAT, du MPCE. 3.5 Nombre (#) de communes dans les 4 départements du grand sud disposent d'outils de gestion des risques (nombre mesures de mitigation (ouvrages et habitats) basés sur les risques existants et analysés en fonction des standards nationaux). Baseline: 7. Cible: 20. Source: Données du CIAT, MPC.E

(4) Lignes d'intervention (programme suisse) Théorie du changement: Si la participation citoyenne et la bonne gouvernance des collectivités territoriales et des chaînes de valeur agricole est renforcée, et si le système de gestion des risques et des désastres et la capacité des institutions aux niveaux local et national sont renforcés; alors, la desserte des services publics et de conseil agricole continuera à s'améliorer, les institutions seront plus résilientes, les risques de catastrophe pourront être identifiés et évalués et les populations urbaines et rurales adopteront des mesures de prévention efficace; parce que les autorités locales et la société civile auront amorcé une dynamique de cohésion sociale et que le gouvernement aura mis en place des structures départementales fonctionnelles qui soutiennent les structures locales. Lignes d'interventions: • Renforcer la capacité des autorités locales (et si indispensable aussi les autorités nationales) à mobiliser et gérer les ressources, de manière transparente et efficace. • Renforcer le lien entre autorités et population, en assurant une réelle dynamique de participation et reddition des comptes. • Soutenir les organisations paysannes et les autorités en charge du secteur rural pour des réformes sectorielles concertées et leur application. • Renforcer l'organisation, l'accès à l'information et l'orientation résultats des organisations de la société civile. • Promouvoir des pratiques de reddition de compte et de redevabilité des autorités locales et de la société civile. • Contribuer à une simplification et un renforcement des plateformes de coordination entre les acteurs de la société civile. • Soutenir l'accès des producteurs–trices aux services et leur participation au niveau de la gouvernance du secteur agricole. • Fournir une assistance technique et un accompagnement pour développer une gouvernance locale du risque. • Soutien aux collectivités locales et autres acteurs de la construction à la recherche de mesures innovantes dans la re/construction de l'habitat sûr. • Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement adaptées aux aléas climatiques et qui génèrent des bénéfices durables pour les moyens de subsistance.
(5) Ressources, partenariats (programme suisse) <u>Moyens financiers:</u> 27,4 millions de CHF, soit 59,7% du budget. <u>Modalités de coopération:</u> Les programmes seront réalisés par des mandataires / consortium de mandataires ou par mise en œuvre directe (AH). <u>Acteurs accompagnés:</u> Les autorités locales et les organisations de la société civile, les exploitations agricoles familiales, les organisations paysannes, les coopératives sont les principaux acteurs appuyés, mais les autres niveaux seront aussi appuyés dans leurs rôles respectifs : ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, administrations départementales, Fédération des maires, etc. Des acteurs de formation professionnelle sont accompagnés en synergie avec le domaine 2/effet1. <u>Partenaires:</u> La DDC en Haïti va entretenir / développer des relations étroites avec les partenaires techniques et financiers, pour améliorer la concertation entre acteurs et, possiblement, pour cofinancer des interventions (alignement). Des ressources seront mobilisées pour soutenir les plateformes de concertation et coordination; un positionnement en tant que chef de fil pour un secteur spécifique sera recherché (par exemple: pour le groupe des bailleurs œuvrant au niveau de la décentralisation). <u>Autre:</u> L'équipe de la DDC en Haïti s'investit aussi dans les réseaux et fora internes à la Suisse, tel que le réseau Décentralisation et Gouvernance locale ou encore le réseau Aguasan.
(6) Gestion/performance du programme Un cadre de résultat spécifique pour le pilotage du programme de sortie est présenté ci-après.

Domaine d'intervention 2 : Développement économique résilient aux chocs

Objectif de développement du portefeuille suisse: Les Haïtiennes et les Haïtiens en milieu rural et urbain, y compris les ménages les plus pauvres, profitent de manière équitable d'un développement économique résilient aux chocs et ont accès à une protection sociale dans l'urgence.

SO2 : Promouvoir des initiatives innovantes du secteur privé pour faciliter la création d'emplois décents; Aide humanitaire: Sauver des vies et réduire la souffrance.

(1) Effets du portefeuille Suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Effets de développement de Haïti
Effet 1 Les Haïtiennes et les Haïtiens ont accès aux compétences requises par les marchés actuels et futurs et de qualité satisfaisante. Indicateurs 1.1 Nombre (#) de personnes inscrites à un programme de formations pour de nouvelles ou meilleures compétences professionnelles (IED_ARI_1). Baseline: 1'400 d'apprentis artisans F/H (CCR). Cible: 2'150 (F/H: 35% de femmes). Source: Rapports SQUAT, rapports CCR, PARHAFS. 1.2 Nombre (#) d'entreprises ou d'organisations professionnelles qui contribuent au développement d'un meilleur cadre de formation professionnelle (IED_TRI_2). Baseline: À déterminer. Cible: 10. Source: Rapports SQUAT, rapports CCR, PARHAFS. Source: Enquête citoyenne.	Le programme suisse contribue à une amélioration de la pertinence de la formation professionnelle pour mieux l'orienter vers les demandes du marché du travail. Hypothèses • Les structures d'artisans, les centres de formation et l'INFP développent le système de formation en alternance et de perfectionnement ainsi que les mécanismes qui assurent et reconnaissent sa qualité. • Les microentreprises artisanales des métiers de construction et de l'art se structurent pour mieux se positionner dans les systèmes économiques et de formation. • Des organisations professionnelles réalisent des actions exploratoires en développement de leurs marchés. Risques • Réticence du monde professionnel à s'organiser. • Réticence des acteurs à partager leurs rôles. • Incapacité du marché à absorber les professionnels. • Instabilité des prix des produits artistiques sur le marché local et international. • Tensions politiques et risques de catastrophes naturelles. • Non accès au crédit.	Effet 1 Accroissement de l'offre de formation technique et professionnelle dans les centres de formation publics et privés et à travers un dispositif d'apprentissage renforcé et rénové. (Politique et stratégie de FTP en Haïti). Indicateurs 1.3 Nombre (#) d'étudiants en formation, formation en alternance et de perfectionnement. Baseline: 25% de l'effectif annuel des apprentis (20 000). Cible: 18 000 (40% de femmes). Source: Services d'évaluation/INFP, Les centres de formation professionnelle. 1.4 Évolution de la population F/H de 15-24 ans a) totale et b) urbaine vivant dans la pauvreté. Baseline a: Total: Taux d'activité: 49,1% / 23% taux de chômage BIT. b: Aire métropolitaine: 41,8% taux d'activité/ 41,7% taux de chômage BIT. Cible: Pas disponible. Source: Rapport conjoint Banque mondiale, MPCE.
Effet 2: Les exploitations agricoles familiales augmentent leurs capacités d'autoconsommation, de sécurité alimentaire et de commercialisation de produits de meilleure qualité.	Le programme suisse vise l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, par une relance du secteur agricole national avec l'amélioration, la diversification et l'adaptation des systèmes de production et l'inclusion financière des groupes les plus vulnérables. De plus, dans ses programmes agricoles ou en faveur de l'environnement, la Suisse soutient le développement de systèmes de production agricoles durables et résistants aux aléas.	Effet 2 La production agricole des denrées alimentaires de base et la couverture des importations par les exportations agricoles ont augmenté et les systèmes alimentaires ont subi un niveau de transformation qui ont permis de réduire le niveau d'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. (Politique agricole 2010-2025, MARNDP; Feuille de route nationale en vue de la transformation des systèmes alimentaires pour soutenir l'agenda 2030 en Haïti; PSNSSANH 2021 – 2030).

Indicateurs 2.1 Augmentation (%) des rendements annuels du cacao et de l'igname (kg/ha) et par types d'élevage (kg ou l/animal) obtenus par nombre (#) de petits agriculteurs soutenus (F/H). Baseline: a. Xx: 1,35 Tonne Métrique/ha niveau national, 1,94 TM département Grand'Anse; Yy: cacao: 226 kg/ha. b. Zz: 2 000 producteurs (20% femmes). Cible: x, y: doubler le rendement igname et cacao dans le grand sud, z: 8 000 producteurs (35% de femmes). Source: Rapports PROFISUD, PAPA, CNSA, BRH, services statistiques agricole MARNDR. 2.2 Pourcentage (%) d'insécurité alimentaire mesuré dans la zone d'intervention de la DDC (AFS_TRI_1). Baseline: 40 à 54 % des ménages des départements du Sud, Sud'Est, Grand'Anse et Nippes. Cible: Moins que la moyenne annuelle nationale. Source: Rapports PAPA, CNSA, PAGODE, PAM, RRC.	Hypothèses • Les producteurs-trices prennent des mesures appropriées de diversification de leurs systèmes de production. • Les conditions de mise en marché des produits agricoles sont améliorées. Risques • Les filières agricoles porteuses ne bénéficient pas d'encadrement technique et d'investissements suffisants pour sortir de la subsistance, améliorer la productivité et la qualité des produits. • Les catastrophes naturelles et les changements climatiques entravent l'exécution des programmes et les campagnes agricoles. • La dégradation des conditions socioéconomiques des familles augmente la pression sur les ressources naturelles et les pratiques non respectueuses de l'environnement. • L'État et la société civile n'accordent pas le niveau de priorité nécessaire au secteur de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique. • La Suisse veut approfondir son engagement en faveur des couches les plus vulnérables en Haïti en travaillant sur les dispositifs de promotion et de protection sociale.	Indicateurs 2.3 Évolution des exportations annuelles secteur primaire versus importations des produits alimentaires ou part de ces exportations / importations dans les totaux respectifs. Baseline : Décembre 2016 : 28,96 millions USD d'exportation versus 751,29 millions USD d'importation des produits alimentaires ou 2,91% des exportations totales versus 23,60% des importations. Cible : Pas disponible. Source : Données BRH. 2.4 Nombre (#) de personnes et pourcentage (%) de la population en situation d'insécurité. Baseline : août 2020 : 42% du niveau national, 50% en milieu rural. Cible : Pas disponible. Source : Données CNSA, 2020.
Effet 3 La résilience des communautés locales, spécifiquement des ménages les plus vulnérables, est renforcée. Indicateurs 3.1 Nombre (#) de personnes de groupes vulnérables bénéficiant de projets qui réduisent l'exclusion, la discrimination ou les inégalités (i.e. qui bénéficient d'un soutien direct et/ou de protection sociale dans l'urgence (POV_ARI_1). Baseline: À déterminer. Cible: 30'000 ménages (Moyenne de 4,7 personnes par ménage donc 141'000 personnes). Source: Rapports PROMES, PAGAI, PROFISUD. 3.2 Nombre (#) d'instruments ou actions propices à la mise en œuvre de politiques publiques ou plan d'action en lien à l'amélioration de la protection sociale et la sécurité alimentaire des populations défavorables. Baseline: À déterminer. Cible: À déterminer. Source: Rapports PROMES.	Hypothèses • Les centres de recherche travaillent sur des innovations et des espèces résistantes aux aléas et les producteurs-trices acceptent d'utiliser/ tester ces nouvelles espèces et innovations. • L'engagement pour traiter de manière institutionnelle la pauvreté extrême ainsi que la capacité de gestion des chocs et des risques. • L'élaboration de plan d'action de protection et de promotion sociale contribue au renforcement des communautés. Risques • Manque de ressources et de capacités au niveau des institutions publiques concernées pour intervenir et assurer le monitoring régulier de la pauvreté. • Augmentation des inégalités et des vulnérabilités suite à l'occurrence de chocs.	Effet 3 L'État haïtien met en œuvre un système national de protection et de promotion sociales (SNPPS) coordonnée et régulé par le ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) en vue de l'inclusion socioéconomique des ménages vulnérables. Indicateurs 3.3 Allocation budgétaire au SNPPS. Baseline: À déterminer. Cible: Allocation budgétaire allouée. Source: Rapports MAST. 3.4 Nombre (#) d'institutions ou d'organisations engagées aux côtés de l'État haïtien dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action nationale de promotion et protection sociales. 3.5 Allocation budgétaire à la PSNSSANH. Baseline: À déterminer. Cible: Allocation budgétaire allouée. Source: Rapports IPC de CNSA.

(4) Lignes d'intervention (programme suisse)	
Théorie du changement: si les programmes de formation professionnelle de qualité répondent aux demandes du marché du travail, et si le secteur agricole et celui de la construction créent des emplois pour les femmes et les jeunes et dans le même mouvement favorisent l'entrepreneuriat, et si les ménages les plus démunis bénéficient de mécanismes de promotion et protection sociales; alors l'inclusion sociale et financière sera favorisée, la résilience et l'autonomie des populations vulnérables seront renforcées et l'insécurité alimentaire sera réduite; parce que l'insertion professionnelle et sociale des populations défavorisées et les programmes ciblés et efficaces de protection et de promotion sociales favoriseront le développement social et économique de tous. Lignes d'interventions: • Renforcer les organisations professionnelles d'artisans des métiers de construction et d'art pour qu'elles deviennent des actrices dans le secteur de la formation professionnelle et de développement de marchés locaux. • Promouvoir le développement d'un système de formation en alternance pour les apprentis artisans et des cours de perfectionnement pour les maîtres. • Accompagner les acteurs publics et privés dans l'établissement des mécanismes durables pour l'ingénierie, le pilotage et le financement de la formation professionnelle. • Soutenir des initiatives structurantes qui permettent un renforcement de la production culturelle et artistique en Haïti. • Tester et piloter des activités en développement des marchés locaux par des organisations professionnelles et d'autres acteurs économiques. • Soutenir les organisations paysannes et les autorités en charge du secteur rural pour des réformes sectorielles concertées et leur application pour une pratique agroforestière productive et respectueuse de l'environnement et de l'égalité homme/femme. • Soutenir l'accès des producteurs –trices aux services (financiers, conseil, intrants/équipements, etc.). • Structurer et renforcer des filières porteuses et valoriser l'innovation technique. • Soutenir le développement du système SNPPS. • Renforcer la capacité des acteurs en charge de la gestion des aires protégées (niveau local et national). • Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement adaptées aux aléas climatiques et qui génèrent des bénéfices durables pour les moyens de subsistance.	
(5) Ressources, partenariats (programme suisse)	
<u>Moyens financiers:</u> 15,7 millions de CHF, soit 34,2% du budget. <u>Modalités de coopération:</u> Les programmes seront réalisés par des mandataires / consortium de mandataires, par des partenariats stratégiques avec des agences de coopération (p. ex. filière cacao avec la BID, cadre de formation professionnelle avec l'AFD/UE, industries créatives avec la BID) ou par des contributions directes aux institutions nationales (p. ex. igname). AH : contributions financières et techniques au PAM, possibles contributions bilatérales (ONG) pour des actions de renforcement de la sécurité ali-mentaire et nutritionnelle bénéficiant à des populations rurales extrêmement vulnérables, actions directes AH pour le projet de reconstruction/formation dans le sud. <u>Acteurs accompagnés:</u> Les micro entrepreneurs/-es, les femmes extrêmement vulnérables, les artistes des quartiers défavorisés, les associations d'artisans/-es, les centres de formation professionnelle, les organisations de femmes, l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP), le ministère à la Condition féminine (MCFDF), et les autorités (nationales et locales) en charge de l'aide aux plus vulnérables, les exploitations agricoles familiales, les organisations paysannes, les institutions de microfinance et les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement sont les acteurs appuyés dans ce domaine. La coordination des priorités sera effectuée avec les autorités locales sur la base des plans communaux de développement. <u>Partenaires:</u> La DDC en Haïti va entretenir / développer des relations étroites avec les partenaires techniques et financiers, pour améliorer la concertation entre acteurs et, possiblement, pour cofinancer des interventions (alignement). Des ressources seront mobilisées pour soutenir les plateformes de concertation et coordination. <u>Autre:</u> L'équipe de la DDC en Haïti s'investit dans les réseaux et fora internes à la Suisse tels que le réseau A+FS.	
(6) Gestion/performance du programme: un cadre de résultat spécifique pour le pilotage de la stratégies de sortie est présenté ci-après.	
(6) Gestion/performance du programme	
Objectif du programme de sortie: Assurer une stratégie de sortie responsable. Développer et mettre en œuvre le programme de manière efficace, durable et sûre en prenant en compte la fragilité du contexte et des aspects genre. Développer et mettre en œuvre le programme de manière efficace, durable et sûre en prenant en compte la fragilité du contexte et des aspects genre.	
La Suisse gère de manière réaliste un désengagement progressif (Phasing out / over) et communique clairement les décisions.	• d'expériences opérationnelles, outils CSPM appliqués dans les PCM. • Évaluation périodique du contexte (MERV, 2 fois par an), ajustements éventuels des scénarios de la stratégie. • Pourcentage (%) de réduction budgétaire et de déboursement pour les programmes recadrer (Phasing-out). • Nombre (#) d'activités transférées et financées par des partenaires locaux et nationaux, des bailleurs de fonds et de l'aide humanitaire (Phasing over). • Les MBO de chaque collaborateur et collaboratrice contiennent au moins un objectif en matière de genre. • Evaluation qualitative de l'effectivité du nexus «humanitaire-développement», avec promotion travail conjoint AH et CS et valorisation des acquis. • Nombre (#) d'activités en communication stratégique et de relations publique pour accompagner les étapes clés du désengagement.
La Suisse assure la pérennité des résultats obtenus. (Phasing out)	• Nombre (#) d'ateliers de gestion du savoir mis en place. • Nombre (#) et effectivité des plaidoyers auprès des autorités responsables.

La DDC en Haïti crée et se saisit des opportunités de transfert pour certaines interventions ou leurs composantes. (Phasing Over).	• Nombre (#) de présentations des acquis et succès des approches suisses. • Nombre (#) de négociations avec résultats positifs pour la reprise de certains éléments du programme (Phasing over).
Le système de monitoring et de gestion du programme de l'Ambassade est renforcé.	• Documents de référence, procédures et compétences renforcés en matière de gestion de crises humanitaires et sécurité. • Système de monitoring du programme de coopération actualisé. • Pourcentage (%) des cadres de résultat des programmes qui disposent d'indicateurs qui informent les effets du portefeuille suisse. • Jugement qualitatif de l'équilibre du dispositif opérationnel et administratif dans la charge des programmes à gérer par les RNP. (Cible: 3 programmes en gestion par RNP). • Pourcentage (%) de déboursement du plan social adapté aux besoins changeant du désengagement. • Charge des services financiers allégée avec recours à des fiduciaires de gestion.

Annexe 3: Système de monitoring de la stratégie

	Instrument	Objectif	Effets possibles	Fréquence
Stratégique	Rapport annuel	Rapport annuel sur les résultats des programmes par domaines; lien avec cadre de résultats du programme; planification année suivante; calibrages possibles	Planification de l'année suivante, Calibrages possibles	Annuelle (octobre)
	Bilan à mi-année	Revue de la performance opérationnelle des programmes, y compris point sur finances		Annuelle (juin)
	Réunion de Direction	Discussion et décisions sur processus de support: sécurité, finances, ressources humaines, etc.		Bimensuelle
Opérationnel	Suivi du Cadre de gestion du programme	Garantie de suivi de la stratégie de sortie et du transfert des programmes à des partenaires	Clôture et transfert des composantes de programmes base sur des indicateurs clés	Trimestrielle
	Comités de pilotage des programmes	Discussions et décisions stratégico-opérationnelles avec tous les partenaires d'un programme (y compris l'État)	Possibilité de réorienter le programme	Annuelle ou biannuelle
	Visites terrain	Monitoring régulier de la mise en œuvre des programmes par les partenaires/mandataires	Suivi de l'impact sur les conditions de vie des populations (en particulier les groupes vulnérables)	Mensuelle (chaque responsable de programme)
	Réunions opérationnelles	Suivi des programmes, échange et coordination entre équipes opérationnelles de l'Ambassade, échanges avec l'équipe finance		Bimensuelle
	Réunions administratives	Suivi et échange sur activités et contexte; réunion avec l'ensemble du personnel de l'Ambassade; point sur la sécurité		Hebdomadaire
	Réunions en matière de sécurité	Réunion avec la compagnie de sécurité embauchée par l'Ambassade (PSS)	Point sur le contexte et la sécurité	Hebdomadaire
	Concertations des partenaires techniques (CTP) et concertation des chefs de mission (CCM)	Échange entre les chefs de coopération et les chefs de mission	Point sur le contexte et échange de recommandations	Mensuelle / bimestriel
	MERV	Analyse détaillée et sectorielle du contexte		Semestrielle
	Équipe de sécurité / gestion des crises	Évaluation de la situation sécuritaire; Transformation en équipe de crise en cas d'urgence		À la demande

Annexe 4: Planification financière du programme de coopération

1. Domaines d'intervention	STRACOH 2018-2021 Budget réalisé mio. CHF	ProgCoop 2022-2024 – Planification prévu mio. CHF				
		2022	2023	2024	Total	%
Gouvernance locale et renforcement de la résilience de la population et des institutions	40.7	11.2	9.9	6.3	27.4	59.7%
Développement économique résilient aux chocs	21.7	9.1	6.6		15.7	34.2%
Autres: Peace building fund et petites actions y compris culture	4.1	1.2	1.0	0.6	2.8	6.1%
TOTAL en mio. CHF (finances allouées par l'AH, la CS)*	66.5	21.5	17.5	6.9	45.9**	100%

*N'inclut pas le budget de la Division Partenariat institutionnels (Budgets des ONG)

**Sur-planification 5.52%

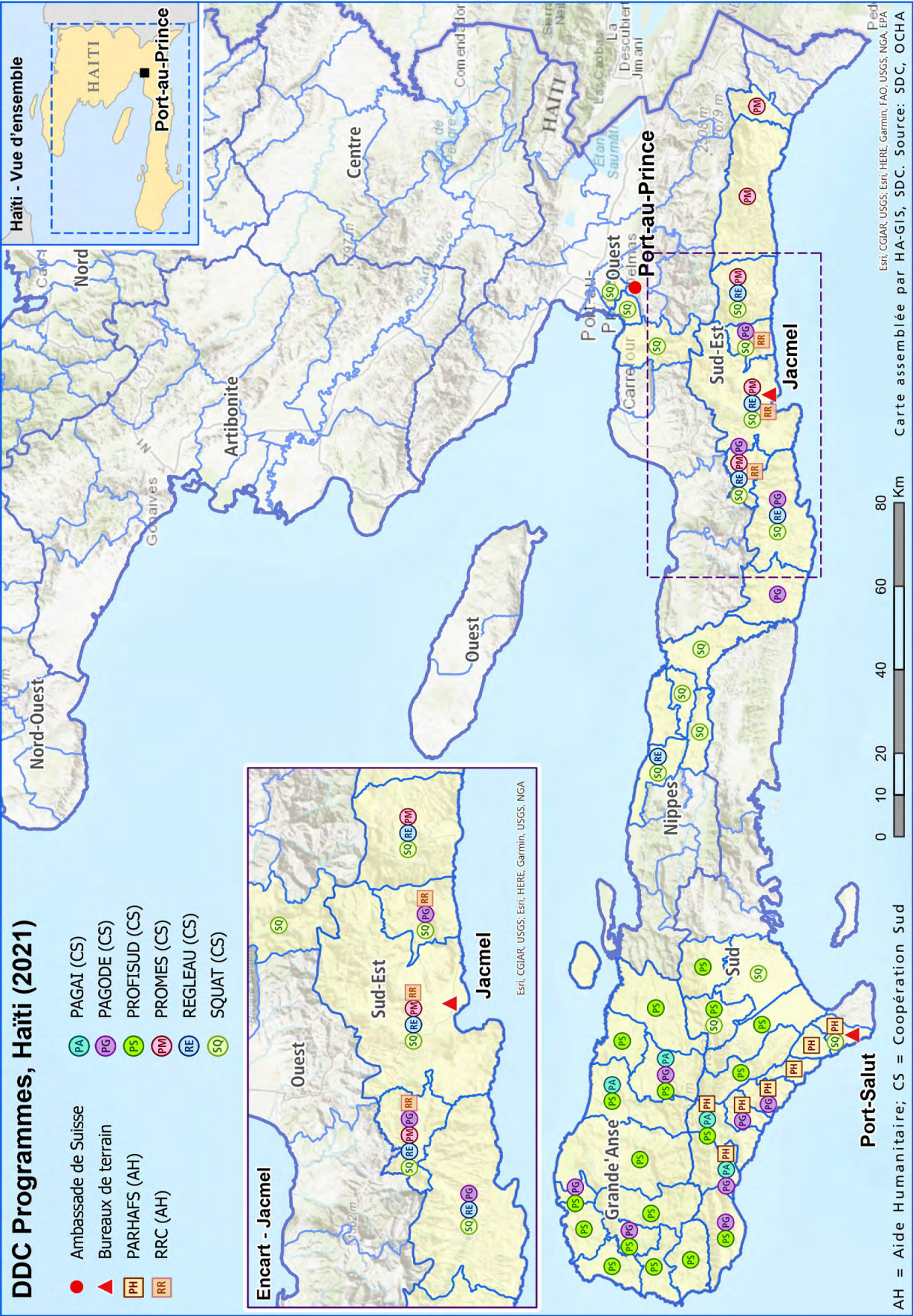
2. Sources de financement	STRACOH 2018-2021 Budget réalisé mio. CHF	ProgCoop 2022-2024 – Budget prévu mio. CHF					
		2022	2023	2024	Total	% sans ONG	% avec ONG
Coopération Sud	42.9	13.0	10.0	1.0	24.0	55.17%	36.36%
Aide humanitaire*	23.6	7.1	6.5	5.9	19.5	44.83%	29.55%
TOTAL en mio. CHF sans les budgets des ONG	66.5	20.1	16.5	6.9	43.5	100.00%	
Division Partenariats institutionnels (Budgets des ONG)	15.5	7.5	7.5	7.5	22.5		34.09%
TOTAL en mio. CHF avec les budgets des ONG **	82.0	27.6	24.0	14.4	66.0		100.00%

* y incluant le budget global

** N'inclut pas les coûts de fonctionnement (budget global CS)

Principaux changements par rapport à la stratégie 2018-2021
1) Réduction du financement total de -26%
2) Réduction du financement AH de -17%
3) Réduction du nombre de domaines d'intervention de trois à deux
4) Intégration du domaine d'intervention Agriculture et Sécurité Alimentaire au niveau des domaines Gouvernance locale et renforcement de la résilience de la population et des institutions et Développement économique résilient aux chocs
5) Renforcement d'une logique favorisant le triple nexus aide humanitaire-coopération-paix (contribution au PBF)
6) Coûts de fonctionnement resteront stables en 2022 mais réduiront progressivement
7) Réduction du financement Coopération Sud de -33%
8) Contribution dégressive du financement de la Coopération Sud au fil des ans en raison du phasing-out

Annexe 5: Carte



Annexe 6: Abréviations

AH	Aide Humanitaire (DDC)
APD	Aide Publique au Développement
ATLD	Agence Technique Locale Départementale
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
CAEPA	Comité d'Approvisionnement en Eau et de Assainissement
CCR	Centre de Compétences pour la Reconstruction
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CCM	Concertation des Chefs de Mission
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CNSA	Commission Nationale pour la Sécurité Alimentaire
CTP	Concertation Technique des Partenaires
CS	Coopération Sud (DDC)
CSPM	Conflict-Sensitive Program Management
DCT	Direction des Collectivités Territoriales
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
DINEPA	Direction nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EPA	Eau Potable et Assainissement
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GRC/GRD	Gestion des Risques de Désastre / Gestion des Risques de Catastrophe
INFP	Institut National de Formation Professionnelle
LNOB	Leave No One Behind / Ne laisser personne derrière
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MTPTC	Ministère des Travaux publics, Transports et Communications
MERV	Système de monitoring des changements influant sur le développement
MBO	Monitoring by objective

OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs / Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ODD	Objectifs de Développement Durables (ONU)
OEА	Organisation des États Américains
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAGAI	Programme d'appui à une gouvernance agricole inclusive en Haïti
PAPAH	Programme d'Appui à la Production Agricole en Haïti
PARHAFS	Projet d'appui à la reconstruction de l'Habitat avec Formation dans le Sud
PBF	Peace Building Fund
PCD	Plan Communal de Développement
PCM	Project Cycle Management – Gestion du cycle de projet
PIB	Produit Intérieur Brut
PLDH	Programme de Développement Local en Haïti
PNLH	Politique Nationale du Logement et de l'Habitat
PSDH	Plan Stratégique de Développement d'Haïti
PSNSSANH	Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RNP	Responsable National de Programme
RRC	Réduction des Risques de Catastrophe
SAEP	Système d'Approvisionnement en Eau Potable
SET	Sofort Einsatz Team/ Equipe d'urgence (AH)
SNPPS	Système National de Protection et de Promotion Sociales
SQUAT	Programme de Renforcement du Système de Qualification et d'Accès des professionnels au Travail

Impressum

Edition:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

www.dfae.admin.ch

Mise en page:

AIDESIGN, Manuela Buechler

Photos:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Contact:

Direction du développement et de la coopération DDC

Coopération régionale Division Amérique latine et Caraïbes

Freiburgstrasse 130, 3003 Berne, Suisse

Tél. +41 58 462 34 75

E-Mail: sekretariat.abteilung.lateinamerika@eda.admin.ch

www.ddc.admin.ch

Commandes:

Information DFAE

Tél.: +41 58 462 31 53

E-mail: publikationen@eda.admin.ch

Cette publication peut être téléchargée sous

www.ddc.admin.ch/publications

Berne, 2022 © DFAE/DDC